Déclaration liminaire

CDEN du 3 décembre 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

CDEN bilan de la rentrée 2020… Le bilan est simple au final et tient en deux points :

- Il aurait pu être fait bien en amont de la rentrée. La crise sanitaire n'a fait que mettre en exergue ce que l'UNSA Education du Bas-Rhin dénonce depuis des années, alertes auxquelles les Dasen successifs (4 quand même depuis 2017) n'ont prêté oreille, à savoir le manque cruel de moyens pour mettre en place des politiques éducatives ambitieuses certes mais irréalistes dans le cadre d'une dotation insuffisamment abondée.
- C'est purement et simplement un échec. Etablissements et écoles désorganisés, déstabilisés, désorientés par des demandes fluctuantes, des protocoles inapplicables, des ordres suivis de contre-ordres qui ne peuvent qu'amener le désordre. Pour preuve le nombre important de fiches du registre Santé et Sécurité au Travail qui parviennent aux membres du CHSCT-D. Des dizaines…

Veuillez excuser le langage d'un vieil ours vosgien habitant la superbe vallée de la Bruche mais à force de s'égarer dans le politiquement correct, on ne fait que se perdre un peu plus et l'heure n'est plus à des constats stériles mais bien à des constats constructifs pour que tout au long de l'année scolaire 2020-2021, nous puissions à la fois assurer un service public d'éducation dans ces conditions difficiles pour chacun, et bâtir une rentrée 2021 positive ce qui est, je n'en doute pas, l'objectif de chacun ici.

Lors du CTSD du 24 novembre dernier, au niveau du 1er degré, nous nous étions étonnés de ne pas avoir été destinataires du tableau de répartition des emplois en fonction de leur destination par rapport aux actions. Ce tableau, encore présent en 2019, nous permettait de mieux observer comment sont utilisés la dotation en ETP (comprendre en postes) suite aux arbitrages de la Rectrice. Un flou est apparu lors des explications données, flou que nous aimerions lever. En effet, à la rentrée 2019, le département pouvait compter sur 5 419 ETP (5 419,07 pour être précis mais arrondissons). Après arbitrages de la Rectrice, nous devions rendre 8 ETP, ce qu'il fait que nous devions préparer la rentrée 2020 avec 5 411 « postes ». Puis est arrivé la crise sanitaire et le moratoire Blanquer : « Pas de fermeture de classe dans les communes de moins de 5 000 habitants sans l'accord du Maire ». A ce titre, nous avons reçu une dotation supplémentaire de 19 postes. Si nous comptons bien, cela fait que nous devions donc pouvoir compter sur 5 430 « postes ».

Monsieur l'Inspecteur d'académie, pouvez nous formellement nous assurer que ce sont bien 5 430 ETP qui sont utilisés à cette heure et depuis le 1er septembre pour assurer les missions du service public d'éducation ?

Et si jamais vous n'arriviez pas à ce nombre, où sont passés les postes qui manquent cruellement dans nos écoles ?

Car oui ils manquent cruellement ces 11 postes à l'heure où la pénurie de remplaçants est criante et pèse à tous les échelons de la communauté scolaire.

Oui ils manquent comme manquent cruellement tous les postes de remplaçants supprimés au fil du temps. Trente postes ont encore été supprimés l'année passée. Et pourtant ce n'est pas faute de vous avoir alerté, pas vous personnellement Monsieur Geneviève, mais vous Monsieur l'Inspecteur d'Académie en tant que dépositaire de l'autorité et donc responsable des décisions politiques de vos prédécesseurs, des Recteurs et des Ministres fussent-ils sinistres.

Oui ils manquent ces postes de remplaçants car au non brassage théoriquement demandé par les autorités s'oppose un brassage matériellement imposé par le non remplacement massif de collègues et imposant donc la répartition des élèves dans les différentes classes. Enfin quand c'est possible car accueillir jusqu'à 40 élèves ou plus par classe est quasiment matériellement impossible même en omettant la règle de distanciation physique du 1 mètre.

Oui ils manquent ces postes de remplaçants comme manquent les personnels spécialisés dans les RASED pour pourvoir des postes encore existants à cette heure mais que vous nous avez annoncés comme probablement allant être fermés. Votre volonté affichée reste-t-elle bien la suppression de ces derniers pour privilégier un redéploiement des moyens ? Entendre par là que le territoire d'intervention des professionnels encore en poste va s'étendre, quitte à saupoudrer leurs interventions auprès d'un public en demande toujours grandissant, quitte à laisser les enseignants seuls face à des difficultés pour lesquelles ils n'ont surtout pas été formés, quitte à finalement porter moins d'attention aux autres élèves dont les plus fragiles pourraient tomber dans le champ d'intervention de ces RASED, creusant plus encore le fossé entre les besoins et les réponses institutionnelles possibles. Le serpent qui se mord la queue… Quelle va être votre réponse à cette situation Monsieur l'Inspecteur d'Académie ? Quelle va être votre politique pour non pas supprimer ces postes mais les rendre attractifs et justement les pourvoir en personnels qualifiés, voire à en augmenter le nombre ?

Et de RASED, la transition est facile vers le domaine de l'accompagnement des élèves ayant des notifications MDPH. Le taux de recouvrement fluctue au fil de l'eau mais ce que nous constatons sur le terrain, c'est bien que les élèves bénéficient de moins en moins de la présence de leur AESH, ces derniers intervenant auprès d'un nombre grandissant d'élèves. Effet PIAL ? Préparation de GANESH ? Le quantitatif aux dépends du qualitatif ? Ce qualitatif que vous prônez Monsieur l'Inspecteur d'Académie, et l'UNSA Education ne peut que vous accompagner dans cette quête. Ce qualitatif qui est depuis de nombreuses années l'essence même de nos travaux en CTSD comme en CDEN. Ce qualitatif qui est recherché avec grand professionnalisme par tous les services de la DSDEN.

Pour conclure, soyez assuré Monsieur l'Inspecteur d'Académie que l'UNSA Education et le SE-Unsa joueront pleinement leur rôle car c'est dans leur ADN, dénoncer mais proposer toujours dans une volonté de travail coopératif, dans l'intérêt de ce qui nous uni tous, à savoir le service public d'éducation qu'est l'Ecole de la République, l'Ecole de la République avec un grand E, l'Ecole de la république avec un grand R.

Je vous remercie.